

**Procès-verbal**  
**Réunion du CA au Camp Ta-Wa-Si (Murray Corner)**  
**3 et 4 septembre 2011**

Présences :

Éric Allain - président – Sciences  
Noémie Bernard Dessailly - vice-présidente externe – Sciences sociales  
Pierre-Luc Brousseau - vice-président externe – Administration  
Christian Campagna - représentant FÉÉCUM – Médecine  
Brunia Doiron - vice-présidente externe – Kinésiologie / récréologie  
Olivier Doiron - vice-président activités sociales – FÉÉCUM  
Annie Godin - vice-présidente externe – Éducation  
Justin Guitard - vice-président académique – FÉÉCUM  
Benoît LeBlanc - vice-président externe – Ingénierie  
Ghislain LeBlanc - président - FÉÉCUM  
Marie-Andrée Légère - vice-présidente externe – Psychologie  
Mohamed Taha Maarous - président – AÉÉIUM  
Joëlle Martin - vice-présidente externe – FÉÉCUM  
Tiffany Raymond - vice-présidente interne – FÉÉCUM  
Alexandra Savoie - vice-présidente externe – Droit  
Martin Savoie - vice-président activités sociales – Arts  
Myriam Thériault - présidente – ÉSANEF

Observateurs :

Tim Bell - président – Droit  
Mélanie Cleriot - secrétaire d'assemblée  
Stéphanie Chiasson - vice-présidente activités sociales – Psychologie  
Alexis Couture - président d'assemblée  
Christiane Diatta - vice-présidente activités sociales – AÉÉIUM  
Charles Dubuc - vice-président interne – Kinésiologie / récréologie  
Rémi Gaudet - président – Administration  
Pierre Gautreau - trésorier – Ingénierie  
Geneviève Gould - présidente – Éducation  
Luc Léger - secrétaire d'assemblée  
Mélicha Levesque - vice-présidente finances – Arts  
Pierre Losier - directeur général – FÉÉCUM  
Julie Melanson - vice-présidente activités sociales – ÉSANEF  
Richard Petitpas - président – Sciences sociales  
Stéphanie St-Pierre - vice-présidente académique - Sciences

---

**Ordre du jour**

- 1) Ouverture de la réunion
- 2) Vérification du quorum
- 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4) Élection d'un(e) président(e) d'assemblée
- 5) Élection d'un(e) secrétaire d'assemblée
- 6) Planification de l'exécutif
- 7) Priorités externes

- 8) Budget
  - 9) États financiers
  - 10) Politique 2.18
  - 11) Politique 2.3 et politique 2.4
  - 12) Horaire des réunions
  - 13) Sénat académique
  - 14) Guide pour le service de recrutement
  - 15) Conseil des gouverneurs
  - 16) AÉNB
  - 17) MAUI
  - 18) Le Tonneau
  - 19) Le Mondial
  - 20) Centre étudiant / Café l'Osmose
  - 21) Comité externe
  - 22) Autres
    - a. Blocage Maniweb
    - b. Assurances des étudiant(e)s internationaux
  - 23) Date de la prochaine réunion
  - 24) Clôture de la réunion
- 

#### **1) Ouverture de la réunion**

Le président de la FÉÉCUM annonce l'ouverture de la réunion à 19h10.

#### **2) Vérification du quorum**

Le président de la FÉÉCUM vérifie si le quorum est atteint et les présences sont notées.

#### **3) Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président de la FÉÉCUM fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils ont des objections ou des modifications à apporter. Aucune objection n'est signalée et aucune modification n'est apportée.

#### **Résolution : 4039-FECA-110902**

*Le vice-président externe d'Administration, appuyé de la vice-présidente externe de Sciences sociales, propose l'adoption de l'ordre du jour.*

*Adoptée à l'unanimité.*

#### **4) Élection d'un(e) président(e) d'assemblée**

Le président de la FÉÉCUM demande aux membres s'ils ont une candidate ou un candidat à proposer pour siéger en tant que président(e) d'assemblée.

**Résolution : 4040-FECA-110902**

*Le président de la FÉÉCUM, appuyé du président de l'AÉÉIUM, propose l'élection d'Alexis Couture au poste de président d'assemblée.*

*Adoptée à l'unanimité.*

**5) Élection d'un(e) secrétaire d'assemblée**

Le président de la FÉÉCUM demande aux membres s'ils ont une candidate ou un candidat à proposer pour siéger en tant que secrétaire d'assemblée.

**Résolution : 4041-FECA-110902**

*La vice-présidente externe de la FÉÉCUM, appuyée du vice-président académique de la FÉÉCUM, propose l'élection de Luc Léger au poste de secrétaire d'assemblée.*

*Adoptée à l'unanimité.*

**6) Planifications de l'exécutif**

Les membres de l'exécutif de la FÉÉCUM (le président, la vice-présidente externe, la vice-présidente interne, le vice-président académique et le vice-président activités sociales) présentent et déposent, tour à tour, leur planification pour l'année universitaire 2011-2012. Aucun commentaire n'est émis et aucune question n'est posée.

**7) Priorités externes**

La vice-présidente externe explique qu'elle travaille présentement à la rédaction de nouvelles recommandations pour le gouvernement provincial. Ce document contiendra 7 recommandations (qui ont été présentées de façon abrégée à la réunion) et il sera utilisé comme document de lobbying. Les 7 recommandations portent sur le *Programme de prestation du Nouveau-Brunswick pour l'achèvement des études dans le délai prévu*, sur l'entente pluriannuelle de financement des universités, sur la contribution parentale dans la formule de calcul des prêts, le programme de rabais d'impôts pour les études postsecondaires, le maximum pouvant être prêté par le gouvernement, la contribution estivale exigée par le programme de prêts et sur l'évaluation des programmes gouvernementaux. Il sera présenté, une fois complété, aux membres du Conseil d'administration de la FÉÉCUM.

**Résolution : 4042-FECA-110902**

*La vice-présidente externe, appuyée du vice-président activités sociales des Arts, propose que la FÉÉCUM travaille à la complétion d'un document de lobbying contenant les 7 recommandations qui ont été présentées.*

*Adoptée à l'unanimité.*

## 8) Budget

Le président de la FÉÉCUM explique qu'il présente, à titre informatif, le budget de la FÉÉCUM pour l'année universitaire prochaine (et ce, puisque le document comme tel a déjà été adopté). Il explique que le budget sera peut-être modifié au cours de l'année universitaire étant donné que les choses peuvent parfois changer. Par exemple, le budget a été établi en fonction d'une population étudiante de 3850 personnes. Les chiffres exacts seront disponibles dans quelques semaines et le budget sera ajusté en conséquence.

Le président de la FÉÉCUM aborde le sujet des assurances des Conseils étudiants. Le renouvellement des polices va avoir lieu entre le 1<sup>er</sup> et le 20 octobre. Les prix exacts ne sont pas encore connus, mais le seront prochainement. Le président de la FÉÉCUM explique que la FÉÉCUM s'engage à payer 50% du prix de ces assurances, et ce, jusqu'à concurrence de 650\$.

Le président de la FÉÉCUM continue en s'attardant à quelques détails du budget, notamment le fait que le fonds d'initiatives est passé de 8000\$ à 10 000\$ grâce à une initiative de l'Association des ancien(ne)s et ami(e)s de l'Université de Moncton. Globalement, la FÉÉCUM peut aujourd'hui faire, grâce au fonds d'initiatives et au fonds de dons, des dons pour une somme annuelle de 20 000\$. Il fait aussi remarquer que le budget a augmenté en raison de l'augmentation de la cotisation étudiante destinée aux MAUI et au Café l'Osmose. Il continue en expliquant que le budget consacré aux activités sociales pourrait être révisé prochainement en raison du Méga Show de la rentrée. Il poursuit en expliquant que la partie du budget consacrée aux photocopieurs est trop grande et qu'il y aura prochainement des changements à ce niveau. En gros, à mesure que les contrats qui existent présentement vont prendre fin, la FÉÉCUM va étudier la pertinence d'offrir un service de photocopieur dans les diverses facultés. Finalement, il explique que cet été, trois postes étaient occupés par des membres de l'exécutif, soit : la présidence, la vice-présidence sociale et la vice-présidence exécutive, et ce, grâce à des programmes gouvernementaux.

Le président des Sciences demande au président de la FÉÉCUM qu'est-ce qu'il en est de la promesse de don de la FÉÉCUM à l'Université de Moncton pour le Centre étudiant. Dans cet ordre d'idée, il se pose la question à savoir si le 96 600\$ inscrit au budget est la somme due pour deux années. Le président de la FÉÉCUM réplique que non. Le directeur général de la FÉÉCUM explique que la promesse de dons est inscrite aux états financiers même si elle n'a pas été versée. Le vice-président activités sociales des Arts se pose la question à savoir quelle somme reste puisque la promesse de dons était étalée sur 10 ans. Le président de la FÉÉCUM fait remarquer qu'il reste à peu près 400 000\$ à payer.

## 9) États financiers

Le président de la FÉÉCUM présente les états financiers vérifiés pour l'année universitaire 2010-2011. Les revenus pour 2010-2011 étaient de 659 378\$ comparativement à 604 761\$ pour 2009-2010 (le budget approuvé pour 2010-2011 était de 627 334\$). Les dépenses pour 2010-2011 étaient de 588 636\$ comparativement à 664 185\$ pour 2009-2010 (le budget approuvé pour 2010-2011 était de 636 420\$). Pour l'exercice financier de 2010-2011, la FÉÉCUM a un excédent de 64 142\$.

Le vice-président externe d'Ingénierie se pose la question à savoir si les frais payés à la FÉÉCUM par ses membres vont diminuer une fois la promesse de don de la FÉÉCUM à

l'Université de Moncton pour le Centre étudiant sera payée. Le directeur général de la FÉÉCUM explique que la cotisation aux membres n'a pas augmentée quand la FÉÉCUM a fait sa promesse de don à l'Université de Moncton. En fait, il existait un compte de fiducie qui permettait de financer un gros projet et c'est la construction de la phase 2 du Centre étudiant qui a été sélectionnée comme projet à l'époque.

**Résolution : 4043-FECA-110902**

*Le vice-président activités sociales de la FÉÉCUM, appuyé du président de l'AÉÉIUM, propose l'adoption des états financiers pour l'année universitaire 2010-2011.*

*Adoptée à l'unanimité.*

**10) Politique 2.18**

Le président de la FÉÉCUM présente la politique 2.18 (qui porte sur la composition des comités du Conseil d'administration de la FÉÉCUM) telle qu'elle a été révisée en précisant quels changements ont été apportés. Dans le fonds, les changements doivent simplifier le processus permettant de déterminer la composition de ces comités ; ce qui aura comme conséquence d'assurer une meilleure participation de la part des étudiantes et des étudiants. Plusieurs font remarquer que la politique contient des erreurs de langue. Le président de la FÉÉCUM précise que la version finale sera corrigée.

**4044-FECA-110902**

*Le président de la FÉÉCUM, appuyé du président de l'AÉÉIUM, propose l'adoption de la politique 2.18 telle qu'elle a été modifiée.*

*Adoptée à l'unanimité.*

**11) Politique 2.3 et politique 2.4**

Le président de la FÉÉCUM présente la politique 2.3 (qui porte sur le fonds d'initiatives) telle qu'elle a été révisée en précisant quels changements ont été apportés. Plusieurs font remarquer que la politique contient des erreurs de langue. Le président de la FÉÉCUM précise que la version finale sera corrigée.

**Résolution : 4045-FECA-110902**

*Le président de la FÉÉCUM, appuyé de la vice-présidente interne de la FÉÉCUM, propose l'adoption de la politique 2.3 telle qu'elle a été modifiée.*

*Adoptée à l'unanimité.*

Le président de la FÉÉCUM présente la politique 2.4 (qui porte sur le fonds de dons) telle qu'elle a été révisée en précisant quels changements ont été apportés. Plusieurs font remarquer que la politique contient des erreurs de langue. Le président de la FÉÉCUM précise que la version finale sera corrigée.

## **Résolution : 4046-FECA-110902**

*Le président de la FÉÉCUM, appuyé du vice-président académique de la FÉÉCUM, propose l'adoption de la politique 2.4 telle qu'elle a été modifiée.*

*Adoptée à l'unanimité.*

### **12) Horaire des réunions**

Le président de la FÉÉCUM explique qu'il aimerait changer la date des réunions du Conseil d'administration afin que les réunions n'aient pas lieu le dimanche matin. Il explique que les membres du Conseil d'administration devront envoyer leur horaire à la vice-présidente interne le plus tôt possible et expliquer la raison pour laquelle ils ne sont pas disponibles aux moments qu'ils auront identifiés. Il avance qu'il aimerait que ces réunions aient lieu en soirée sur la semaine au lieu du dimanche matin.

### **13) Sénat académique**

Le vice-président académique de la FÉÉCUM explique qu'il y a un poste étudiant vacant au sein du Sénat académique de l'Université de Moncton. Il s'agit d'un poste réservé à une étudiante ou à un étudiant des cycles supérieurs. Jusqu'à présent, quatre candidatures se sont manifestées. Il explique qu'un comité sera formé prochainement pour faire la sélection de la personne qui occupera ce poste.

## **Résolution : 4047-FECA-110902**

*Le vice-président académique de la FÉÉCUM, appuyé du vice-président externe d'Administration, propose la création d'un comité qui sera chargé d'étudier les candidatures et, ainsi, désigner une personne pour occuper le poste de représentante ou de représentant des étudiantes et des étudiants des cycles supérieurs au Sénat académique de l'Université de Moncton.*

*Adoptée à l'unanimité.*

Le président d'assemblée demande aux membres du Conseil d'administration s'il y a des personnes intéressées à siéger sur le comité de sélection avec le président de la FÉÉCUM et le vice-président académique de la FÉÉCUM. Trois personnes manifestent un intérêt, soit : le président de l'AÉÉIUM, le président des Sciences et le vice-président externe d'Ingénierie.

### **14) Guide pour le service de recrutement**

Le président de la FÉÉCUM explique que le Service de recrutement de l'Université de Moncton a de la difficulté à trouver des étudiantes et des étudiants bénévoles pour s'occuper de la visite d'élèves du secondaire (dans le cadre du programme d'étudiantes et d'étudiants d'un jour) ainsi que pour les journées porte ouverte. Il explique que les Conseils étudiants devraient s'impliquer davantage, voire même suggérer des bénévoles pour ces occasions. Ainsi, le Service de recrutement n'aurait plus besoin de passer par le secrétariat des divers départements.

---

## **Ajournement de la réunion**

### **Résolution : 4048-FECA-110902**

*Le président de la FÉÉCUM, appuyé de la vice-présidente externe de kinésiologie / récréologie, propose l'ajournement de la réunion.*

*Adoptée à l'unanimité.*

La réunion est ajournée à 20h14.

## **Reprise de la réunion**

Le président de la FÉÉCUM annonce l'ouverture de la réunion à 11h42 le 4 septembre.

Le président de la FÉÉCUM demande aux membres s'ils ont une candidate ou un candidat à proposer pour siéger en tant que secrétaire d'assemblée.

### **Résolution : 4049-FECA-110902**

*La vice-présidente externe d'Administration, appuyée du président de l'AÉÉIUM, propose l'élection de Mélanie Cleriot au poste de secrétaire d'assemblée.*

*Adoptée à l'unanimité.*

---

## **15) Conseil des gouverneurs**

Le président de la FÉÉCUM explique qu'il y a eu deux réunions du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton depuis la dernière réunion du Conseil d'administration, soit le 16 avril 2011 et le 18 juin 2011. Lors de l'adoption du budget de l'Université de Moncton, les étudiantes et les étudiants (qui possèdent trois votes à la table) ont voté contre la résolution. Il en profite pour revenir sur le dossier du vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales. Il explique que la FÉÉCUM s'est opposée au processus qui a mené à l'embauche de Marie-Linda Lord et non à la personne comme telle.

## **16) AÉNB**

Le président de la FÉÉCUM explique que des débats sur le fonctionnement interne de l'Alliance étudiante du Nouveau-Brunswick (l'AÉNB) ont eu lieu lors des dernières réunions. Il explique que la FÉÉCUM a toujours critiqué ce genre de débat puisqu'il empêchait l'AÉNB de travailler à des campagnes de lobbying et de faire avancer des dossiers. Il précise que la FÉÉCUM a souvent exprimé son insatisfaction à l'égard de l'AÉNB et de ses débats internes et a même menacé de se retirer de l'organisme à plusieurs reprises. Il termine en affirmant que si les choses ne changent pas que la FÉÉCUM va changer son statut (avec approbation du Conseil d'administration de la FÉÉCUM) pour passer de membre à plein droit à membre associé.

## 17) MAUI

Le président de la FÉÉCUM explique qu'il est à la recherche de deux membres du Conseil d'administration de la FÉÉCUM pour siéger au Conseil d'administration des MAUI. Dans cet ordre d'idée, il demande aux membres s'il y en a qui veulent se porter volontaire. Quatre membres manifestent de l'intérêt, soit : Noémie Bernard Dessailly, Brunia Doiron, Martin Savoie et Christiane Diatta. Un scrutin secret est demandé pour désigner les deux personnes qui représenteront le Conseil d'administration de la FÉÉCUM au sein du Conseil d'administration des MAUI. Suite au dépouillement des bulletins de vote, deux personnes sont désignées comme représentants du Conseil d'administration de la FÉÉCUM au sein du Conseil d'administration des MAUI, soit : Noémie Bernard Dessailly et Martin Savoie.

### **Résolution : 4040-FECA-110902**

*Le vice-président activités sociales de la FÉÉCUM, appuyé de la vice-présidente externe de Kinésiologie / Récréologie, propose que Noémie Bernard Dessailly et Martin Savoie soient les deux personnes qui représenteront le Conseil d'administration de la FÉÉCUM au sein du Conseil d'administration des MAUI, et ce, pour l'année universitaire.*

*Adoptée à l'unanimité.*

## 18) Le Tonneau

Le président de la FÉÉCUM explique que le Café l'Osmose a fait l'achat de télévisions qui seront installées dans l'espace occupé par l'ancien Tonneau. Cet espace sera ouvert au cours de l'année universitaire, notamment afin d'accommoder les étudiantes et les étudiants qui se cherchent une place où surveiller les matchs de hockey. La vice-présidente externe de la FÉÉCUM en profite pour demander d'où provient l'argent qui a servi à l'achat de ces télévisions. Le président de la FÉÉCUM explique qu'un budget avait été mis en place et adopté par Gestion Osmose pour le faire.

## 19) Le Mondial

Le président de la FÉÉCUM explique que les services du bureau-voiture Le Mondial seront offerts à nouveau cette année. L'entreprise CD Tours s'occupera des voyages. Un conseiller sera embauché prochainement et travaillera au bureau de la FÉÉCUM.

## 20) Centre étudiant / Café l'Osmose

Le président de la FÉÉCUM parle de la situation actuelle du Centre étudiant et du Café l'Osmose. Il explique que Gestion Osmose (qui fait la gestion du Café l'Osmose) appartient à la FÉÉCUM à 50% et à l'Université de Moncton à 50%. Il pense que la FÉÉCUM devrait étudier la possibilité de devenir le seul actionnaire de Gestion Osmose.

### **Résolution : 4041-FECA-110902**

*Le président de la FÉÉCUM, appuyé du vice-président externe d'Administration, propose que soit étudiée la possibilité que la FÉÉCUM devienne seule propriétaire de Gestion Osmose.*

*Adoptée à l'unanimité.*



## **21) Comité externe**

La vice-présidente externe de la FÉÉCUM explique qu'elle a l'intention de former un comité consultatif chargé de travailler uniquement sur les affaires externes de la FÉÉCUM. La composition du comité ainsi que son mandat seront discutés à une réunion ultérieure.

## **22) Autres**

### **a) Blocage Maniweb**

Le président de l'AÉÉIUM fait remarquer que plusieurs étudiantes et plusieurs étudiants internationaux ont encore de la difficulté à s'inscrire sur Maniweb lorsque le paiement de leurs droits de scolarité est en retard pour des raisons incontrôlables (par exemple, en raison du retard d'une promesse de bourse ou de prêt). Le président de la FÉÉCUM explique qu'un processus est présentement en place à l'Université de Moncton afin que les étudiantes et les étudiants qui ont une situation financière difficile puissent obtenir une exception, mais il s'agit d'un processus qui fonctionne par cas (une personne est responsable de cela et si la réponse n'est pas satisfaisante, un comité peut être formé). Il précise qu'il a l'intention de faire un suivi de ce dossier avec le nouveau vice-recteur aux ressources humaines et à l'administration, Richard Saillant.

### **b) Assurances des étudiant(e)s internationaux**

Le président de l'AÉÉIUM fait remarquer que le coût des assurances pour les étudiantes et les étudiants internationaux augmente d'année en année. Une des raisons de cette augmentation est parce que plusieurs étudiantes et plusieurs étudiants visitent l'urgence au lieu des cliniques médicales pour des problèmes de santé mineurs. Des discussions sur ce sujet ont lieu et on semble s'entendre sur le fait qu'il est nécessaire d'aller chercher plus d'information.

## **23) Date de la prochaine réunion**

Le président de la FÉÉCUM fait remarquer que la prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu dans la semaine du 19 au 23 septembre. Il rappelle aux membres de faire parvenir leur horaire à la vice-présidente interne afin qu'une date soit choisie en fonction des disponibilités du plus grand nombre.

## **24) Clôture de la réunion**

Le président de la FÉÉCUM annonce la clôture de la réunion à 12h19.

---

Alexis Couture  
Président d'assemblée

---

Luc Léger  
Secrétaire d'assemblée

---

Mélanie Cleriot, Secrétaire d'assemblée

